

Commission Extra-Municipale

Plénière du 16 décembre 2021

Compte-rendu

Présents : 26 (20 avec droits de vote)

Collège politique : 6 présents (6 votes)

- A. Jammes, JP. Desbenoit, MO. Novelli, F. Pillot, JM. Seyer, AM Boullier

Collège associatif : 11 présents (9 votes)

- ML. Bardoulat, F. Beraud, G. Braoudakis, D. Chaminade, JY. Courcoux, JC. Faurie, P. Garnier, E. Goncalves, F. Morel, M. Paume, F. Sarraut

Collège des habitants : 6 présents (6 votes)

- G. Agussol, F. Coudurier, V. De La Cerda, F. Genoulaz, M. Minazio, T. Paffumi,

Invités : 3 présents

- JP. Cleirec, C. Denimal, P. Poupin

Agents de la Mairie : J. Mouro

Personnes excusées : P. Bodiglio , AL. Husson, F.Joubert, D. Pernot, T. Parmentier

Ordre du jour

1. Approbation du CR de la plénière du 9 novembre
2. L'info à partager
3. Bilan 2021
4. Point outils
5. questions diverses

Accueil

Jean-Pierre Cleirec, porteur désigné pour le GT PCAET, rejoint la plénière en tant qu'invité.

1/ Approbation du compte-rendu de la plénière précédente.

Le compte-rendu de la plénière du 9 novembre 2021 est approuvé.

2/ Le point d'info :

Présentation par A. Jammes

Plan Pluriannuel d'Investissement

- Consultation en septembre de membres de la société civile, dont 2 membres de la CEM
- Présentation de ce PPI lors du Débat d'Orientations Budgétaires au Conseil Municipal de novembre
- Enveloppe de 36 millions d'€ entre 2021 et 2026

Métropole Apaisée

- Passage en Métropole Apaisée en cours
- 30km/h par défaut sauf sur les grands axes où 50km/h : avenue de Verdun, Boulevard des Alpes, Avenue du Grésivaudan, Avenue de Chamrousse, avenue des 7 Laux, avenue du taillefer, Avenue du Vieux-Chêne, Avenue de Chamechaude

Projets Urbains

- Des permis de construire ont été approuvés récemment
- PC immeuble de bureaux angle chemin de la Taillat/Vieux Chêne
- PC immeuble de 18 logements dont 8 LLS – chemin des Sétérées-du-dessous
- PC projet Grand Chatelet – 132 logements dont 59 logements sociaux (dont 11 BRS)

3/ Bilan 2021

Présentation par J. Mouro

En décembre 2020, une délibération a lancé le renouvellement de la CEM pour une expérimentation de 2 ans. Construite autour de 3 collèges (politiques, associations, citoyens), elle regroupe 41 membres actuellement qui se sont réunis en plénière à 8 reprises en 2021.

8 groupes de travail ont démarré en 2021 : Fonctionnement, PLUI, Projets Urbains, Haies et Clôtures, PCAET, Malacher, Entrée de Ville, Mobilités.

1/ PLUI

Présentation par C. Denimal, M. Minazio, P. Poupin

Demande que la question des Ilots de chaleur urbains soit un des sujets traités en GT-PLUI

- Le choix des sujets sera fixé le 6 janvier, en réunion.

Comment faire de la pédagogie sur les logements sociaux si les ressources de données ne peuvent pas être publiées ?

- Antoine Jammes propose d'intervenir dans le cadre d'une réunion dédiée sur ce sujet à la demande des Unions de Quartier

2/ Projets Urbains

Présentation par A. Jammes

Concernant les EBC (Espaces Boisés Classés), comment peut-on s'assurer d'une conformité entre le projet et la réalisation ?

- Il est conseillé que les EBC fassent l'objet d'une implantation contradictoire en amont de la réalisation en présence du propriétaire et de la collectivité. Il faut ensuite sécuriser cette implantation par la pose de barrières ou autre dispositif de protection.
- Sur PLM, cette démarche n'a pas pu se faire dans les temps. Sur KPMG, c'est un sujet sensible, à mettre en place dès le démarrage de chantier.

- Il faudrait également s'outiller avec d'autres dispositifs complémentaires au PLUI pour assurer cette protection. Antoine Jammes propose à F. Béraud un temps de travail sur ce point.

3/ Haies et Clôtures

Présentation par F. Coudurier, Guillaume Agussol

Comment la commune peut-elle agir pour inciter les habitants à réaliser des aménagements esthétiques ?

- Le cadre est posé en partie par le PLUI. La commune peut intervenir de différentes manières : être exemplaire (suggestion d'améliorer les aménagements autour de la piscine des Buclos) ; aménager les espaces verts de façon vertueuse (incite le proche voisinage à respecter les règles).
- Proposition de monter quelques opérations pilotes de démonstration

Comment est assuré le passage des animaux ?

- Le PLUI préconise des clôtures laissant passer les petits animaux (rongeurs), sans passage possible pour les animaux de plus grande taille

Sur le projet PLM, comment seront ces clôtures ? Peut-on influencer le promoteur ?

- Il faudra être vigilant et s'assurer de ce point.

4/ Malacher (anciennement Inovalée Est)

Présentation par A. Jammes

Inovalée souhaite s'associer à cette co-construction car elle porte d'autres préoccupations que le stationnement, notamment les interactions entre les différents usages

- Demande qu'Inovalée transmette les contacts de personnes concernées

Une visite sur site sera programmée en janvier pour préciser le récolement des places de stationnement

- Associer Viviana De La Cerda, François Beraud, Frédéric Sarraut

5/ Mobilités

Présentation par A. Jammes

Il devient nécessaire de travailler sur d'autres lignes que la C1, notamment le T80 sur laquelle une grande amélioration est possible ou la 42, ligne avec un trajet trop indirect et des fréquences insuffisantes.

- La commune se met comme priorité d'avancer sur la ligne T80 ; des négociations sont en cours entre le SMMAG et la Région. Pas de visibilité sur le calendrier des négociations. Nous pourrions avancer une fois ces négociations terminées.

La question des Mobilités est à regarder globalement (pas que TC) en lien avec le Plan Climat (objectif principal de réduction des émissions est dans le secteur des mobilités)

6/ PCAET

Présentation par JP. Cleirec

Dans un objectif de transversalité, le porteur du Groupe PCAET est invité à participer à la prochaine réunion du PLUI.

4/ Perspectives 2022

Présentation par J. Mouro

→ Expérimentation pour 2 ans - 2021/2022

Un bilan devra être fait fin 2022. L'évaluation de l'activité de la CEM est à lancer à l'automne.

→ Limiter le nombre de GT pour éviter la surcharge

Les activités de la CEM seront regroupées sous 4 axes thématiques, regroupant plusieurs GT, avec l'objectif de conduire un seul GT par thématique.

- Urbanisme : GT PLUI, GT Projets urbains, GT Haies et Clôtures (pour partie)
- Aménagements Publics : GT Mobilités, GT Malacher et GT Entrée de Ville
- Transition Ecologique : GT PCAET
- Biodiversité : GT Haies et Clôtures (pour partie)

→ Anticiper les calendriers de la commune et de GAM

Les GT seront invités à s'organiser pour que leurs travaux soient examinés en plénière aux jalons importants (avis, orientations, ...). Pour rappel, voici les projets et démarches ayant un impact sur le calendrier de la CEM en 2022

- Modification n°1 et n°2 du PLUI
- Grenoble Capitale Verte
- Projets de promoteurs et autres Maîtres d'ouvrage (EPFL, ...)

→ Diffuser les travaux de la CEM

Deux formes de communication vers les habitants sont identifiées et à mettre en place en 2022 :

- Une communication via la plateforme citoyenne (Pour les plénières, les actualités, les avis et rendus)
- Une publication de livrets à visée pédagogique (pour certains GT : Haies et clôtures, PLUI)

→ Mobiliser les meylanais et meylanaises

Par des enquêtes (GT Malacher) ou en ouvrant des espaces d'échanges (Atelier, réunion publique, visites, animations, ...), la CEM gagnera en connaissance du terrain et en visibilité.

En tant que porteur du GT PLUI, C. Denimal sollicite l'avis de la plénière sur l'implication de la CEM au moment de l'enquête publique.

- **Les membres donnent un accord de principe pour s'impliquer dans l'Enquête Publique, et la CEM délègue au GT le soin de préciser les modalités.**

5/ Plénières à venir

01/02	Salle CM	Mobilités
22/03	Salle CM	Haies et Clôtures, PLUI?
10/05	Salle CM	PCAET
28/06	Clos des Capucins	Plénière élargie - Malacher - Programme semestre 2